Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 77 (2015)

Heft: 6

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

« Cours sur la circulation routière et l'équipement des véhicules automobiles agricoles »: l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale et de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG), met, comme chaque année, sur pied des cours en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h), qui donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ces cours auront lieu pendant une journée.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent. guisolan@fr.ch, contact: 026 305 55 00

Cette année, il n'y a plus de cours.

Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants. Les lieux des cours sont Oulens-sous-Echallens et Moudon, les périodes à choisir: un des deux semestres 2015. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Contact: Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Les cours sont donnés sur un jour et demi et se déroulent pendant les vacances d'automne. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement. Le gérant de la section écrit: « Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire! » Il est possible de passer l'examen six mois avant l'anniversaire.

Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch



FR

Contrôle des freins en 2015



Pour rouler en toute sécurité, l'AFETA maintient la campagne de contrôle de freins pour les chars et remorques en 2015.

Pour améliorer la sécurité lors des transports et disposer de véhicules qui répondent aux exigences, l'AFETA maintient sa campagne de test de freins en 2015. Ce test est destiné aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leur rôles, dont malheureusement la maintenance est trop souvent négligée.

A l'issu du contrôle, les propriétaires disposeront d'un diagnostic précis de leurs véhicules, établi par un professionnel agréé par l'USM (la liste des ateliers peut être consultée sur le site internet de l'USM, www.smu.ch). Pour les tests, les convois doivent être équipés de freins de service hydraulique ou pneumatique.

Pour ses membres, l'AFETA offre une ristourne de 30 frs. par essieu sur le prix du contrôle.

Pour cela, il suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse ci-dessous:

AFETA/FVLT, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

Cette offre n'est pas valable à l'achat de matériel neuf ou lors d'une convocation à une expertise subséquente.

Grande démonstration de systèmes de fauches modernes à double lames

Lundi 29 juin 2015, à 19 h 30 sur la Ferme-école de Sorens

Grande démonstration de systèmes de fauche modernes à double lames frontales et latérales, de la motofaucheuse à 1,9 m de large à la faucheuse de 10,75 m sur tracteur, pour une puissance de moins de 2,5 kW par mètre. Affûtage automatique des couteaux.



Cours G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels à une vitesse de 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg).
- L'assurance des véhicules incombe aux participants.

Autorisation exceptionnelle

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une autorisation exceptionnelle leur permettant de s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h, ainsi que de conduire la remorque uniquement pendant le cours sur le lieu duquel elle sera amenée par le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres CHF 580.— (non-membres CHF 630.—), ristourne de CHF 100.— accordée par le Fonds de sécurité routière, **coûts nets de CHF 480.— pour les membres (CHF 530.— pour les non-membres).** Des frais administratifs de CHF 60.— seront perçus pour une annulation survenant moins de deux semaines avant le début du cours. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.coursdeconduite.ch – www.g40.ch Téléphone 056 462 32 00





Technique Agricole

77^e année

Nouveau:

Antenne romande de l'ASETA

Service technique Walter Hofer Tél. 021 557 46 46 walter.hofer@vd.ch

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Max Binder, président Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél. 056 462 32 50

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01 www.agrartechnik.ch

Annonces

Agripub service d'annonces, Seelandweg 7, CH-3013 Berne Alexandra Fuhrer, tél. 031 330 95 01, fax 031 330 95 30 landtechnik@agripub.ch

Vente des annonces

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41 daniel.sempach@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2015 Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: prix sur demande

Liste des annonceurs

Amagosa SA, 9402 Mörschwil Oscar Fäh AG, 9245 Oberbüren 31 Blaser Swisslube AG, 3415 Hasle-Rüegsau 2 Profi Pneu AG, 4553 Subingen 2 fenaco Genossenschaft, 8401 Winterthur 4 Serco Landtechnik AG, 4538 Oberbipp 56 Hans Meier AG, 6246 Altishofen 4 Snopex SA, 6828 Balerna 55 Heizmann AG, 5000 Aarau 55 STIHL Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf 4 Stocker Fräsen & Metallbau AG, Kuhn Center Schweiz. 8166 Niederweningen 4, 31 5072 Oeschgen 31

Le numéro 8 / 2015 paraîtra le 13 août 2015.

Dernier jour pour les ordres d'insertion: 24 juillet 2015

Marché

Aperçu sur les autochargeuses surbaissées Aperçu sur les motofaucheuses

En savoir plus I Pratique

Souvent sous charge excédentaire: ménager les axes, transmissions et prises de force

Sécurité

Technique conçue pour l'utilisation dans la forêt privée. Reportage des journées forestières de la DLG